

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : Tous les travailleurs du CISSS de Chaudière-Appalaches, incluant les médecins, résidents, stagiaires, bénévoles et gestionnaires

DATE : Le 1er avril 2022

OBJET : Rappel et précisions concernant le travailleur de la santé et les précautions lors d'un contact domiciliaire

Afin d'être en cohérence avec la dernière version de la Directive sur la levée de l'isolement des travailleurs de la santé des établissements du réseau de la santé et des services sociaux [DGSP-018-V9](#) et des [recommandations de l'INSPQ](#), concernant le retour des travailleurs asymptomatiques en contact domiciliaire ayant un test négatif se feront dès maintenant, et ce, pour tous.

SITUATION DU TRAVAILLEUR DE LA SANTÉ (TDS)	Modalités
TdS en Contact domiciliaire	<ul style="list-style-type: none">- Retrait du travail jusqu'au premier test PCR négatif- Autosurveillance des symptômes pendant 14 jours- Auto-isolement strict lorsqu'au travail- Respect strict des mesures PCI en vigueur lors du retour- Dépistage : dès que possible ET J3, J6 et J9

Si vous avez été en contact avec une personne ayant la COVID-19, nous vous rappelons qu'il est important d'utiliser le centre virtuel d'assistance afin de compléter votre formulaire et avoir accès à l'ensemble de la documentation à l'adresse suivante : ciSSSCA.com/assistance

Vous serez ainsi en mesure de prendre vos rendez-vous de dépistage de façon autonome (lien pour la prise de rendez-vous sur la plateforme de dépistage). Il est toujours possible aussi de se présenter dans les cliniques de dépistage en ayant avec vous votre carte d'employé. Le service santé continuera d'assurer le suivi nécessaire au numéro 418-830-7472.

Les directives concernant la gestion des travailleurs de la santé ayant un résultat positif à la COVID suivront en début de la semaine prochaine.

Merci de votre habituelle collaboration.

Marie-Claude Leclerc
Coordonnatrice des services de santé et soutien global des personnes

Contenu et diffusion approuvés par : Patrick Simard, Président-directeur général par intérim